



États financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les
30 septembre 2019 et 2018

NIOCAN INC.

Commentaires de la direction sur les états financiers résumés intermédiaires (non audité) pour les périodes de 3 mois et de 9 mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018

Avis de non-examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur

Les états financiers résumés intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

L'auditeur indépendant de la Société, Guimond, Lavallée Inc., n'a pas effectué un examen des présents états financiers selon les normes établies par l'Institut Canadien de Comptables Agréés en ce qui concerne l'examen des états financiers intermédiaires par l'auditeur d'une entité.

Le 20 novembre 2019

NIOCAN INC.**États résumés de la situation financière intermédiaire***(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)*

	Note	Non audité Au 30 septembre 2019	Audité Au 31 décembre 2018
Actifs			
Actifs courants			
Espèces et quasi-espèces		68 617	81 039
Taxes de vente à recevoir		3 768	1 103
Frais payés d'avance et dépôts	4	25 641	35 228
Total des actifs courants		98 026	117 370
Actifs non courants			
Frais payés d'avance et dépôts	4	1 202	16 643
Terrain		506 887	506 887
Total des actifs non courants		508 089	523 530
Total des actifs		606 115	640 900
Passifs			
Passifs courants			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	5	716 629	576 077
Débtentures	6	2 270 000	2 120 000
Total des passifs courants		2 986 629	2 696 077
Capitaux propres (défiance)			
Capital social	7	15 352 101	15 352 101
Surplus d'apport		1 247 400	1 247 400
Bons de souscription	8	231 000	231 000
Déficit		(19 211 015)	(18 885 678)
Total des capitaux propres (défiance)		(2 380 514)	(2 055 177)
Total des passifs et des capitaux propres (défiance)		606 115	640 900
Continuité d'exploitation	1		

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) Hubert Marleau, administrateur

(signé) Guy Charette, administrateur

NIOCAN INC.**États résumés de la perte nette intermédiaire et du résultat global intermédiaire**

Non audité

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	Note	Pour les 3 mois terminés le 30 septembre		Pour les 6 mois terminés le 30 septembre	
		2019	2018	2019	2018
		\$	\$	\$	\$
Revenus		1 050	1 050	6 150	5 800
Charges					
Honoraires professionnels		10 337	10 516	32 125	34 937
Frais de bureau et d'administration		16 960	16 639	49 963	49 842
Honoraires des administrateurs		5 361	8 100	21 619	24 221
Droits miniers		7 090	24 227	20 563	90 053
Bourse, autorités et relations avec les actionnaires		844	3 185	15 941	20 745
Loyer		780	235	4 510	3 970
Taxes et permis		639	1 759	5 927	10 414
Frais de déplacement et représentation		4 035	—	4 763	720
Assurances		2 477	3 652	9 907	10 955
Télécommunication et site internet		1 403	116	2 729	1 796
Frais bancaires		90	87	311	295
Total des charges		50 016	68 516	168 358	247 947
Perte avant les charges financières nettes		(48 966)	(67 466)	(162 208)	(242 148)
Charges financières nettes		57 220	50 194	163 129	147 887
Perte nette et résultat global		(106 186)	(117 660)	(325 337)	(390 035)
Résultat de base et dilué par action ordinaire en circulation	9	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	9	25 979 868	25 979 868	25 979 868	25 979 868

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés intermédiaires.

NIOCAN INC.

États résumés des variations de capitaux propres intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	Nombre d'actions	Capital social	Surplus d'apport	Bons de souscription	Déficit	Total
	#	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	25 979 868	15 352 101	1 247 400	231 000	(12 750 171)	4 080 330
Perte nette et résultat global	—	—	—	—	(339 626)	(339 626)
Solde au 30 septembre 2018	25 979 868	15 352 101	1 247 400	231 000	(13 140 206)	3 690 295
Solde au 31 décembre 2018	25 979 868	15 352 101	1 247 400	231 000	(18 885 678)	(2 055 177)
Perte nette et résultat global	—	—	—	—	(325 337)	(325 337)
Solde au 30 septembre 2019	25 979 868	15 352 101	1 247 400	231 000	(19 211 015)	(2 380 514)

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés intermédiaires.

NIOCAN INC.**États résumés des flux de trésorerie intermédiaires**

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	Note	2019	2018
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Perte nette		(325 337)	(390 035)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		162 915	190 341
		(162 422)	(199 694)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission de débenture	6	150 000	150,000
		150 000	150,000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		—	—
Augmentation (diminution) des espèces		(12 422)	(49,694)
Espèces, au début		81 039	142 090
Espèces, à la fin		68 617	92 396

Les notes font partie intégrante des états financiers résumés intermédiaires.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Niocan Inc. (la "Société") est domiciliée au Canada. Le siège social de la Société est situé au 1, Place Ville-Marie, bureau 1670, Montréal, Québec. La Société a été constituée selon la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec le 29 août 1995. La Société détient une propriété minière de niobium située dans la région d'Oka au Québec et des propriétés d'exploration dans la province du Québec. Les actions de la Société sont échangées publiquement sur la Bourse de croissance du TSX ("TSX-V") sous le symbole « NIO ».

La Société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans la province du Québec. La propriété minière d'Oka consiste en droits miniers comprenant 49 claims miniers sur une superficie de 2 350 acres alors que celle de Grande-Baleine considère des droits de surface et miniers couvrant 35 000 acres sur le territoire de la Baie d'Hudson. La majorité des efforts de la Société est actuellement dévouée à l'obtention des permis, au financement et au développement de sa propriété de niobium à Oka.

Les états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et de ses engagements dans le cours normal de ses opérations. La Société est dans un processus d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et ses projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La Société n'a pas de revenus provenant de son exploitation qui lui permettraient de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

En ce qui concerne la propriété de niobium à Oka, la Société a déterminé en 1999 que ses ressources de minerai fournissent une indication conceptuelle du potentiel de la propriété. La demande de la Société est en révision par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ("MDDEP") du Québec ainsi qu'avec la communauté d'Oka afin d'obtenir l'ensemble des permis, certificats et autres autorisations qui permettraient à la Société de mettre en exploitation la propriété de niobium. La direction développe présentement une stratégie afin d'obtenir tous les permis et certificats d'opération requis afin de développer la propriété Oka.

Les débentures d'une valeur de 2.27 millions \$ viennent à échéance le 31 octobre 2019 (modifiée subséquemment au 30 avril 2020 - voir la note 14) et sont garanties par les propriétés et les actifs de la Société. La direction est en pourparlers actuellement avec les détenteurs des débentures afin de les renouveler ou de les convertir dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucun accord n'intervient avant le 31 octobre 2019, les détenteurs des débentures peuvent exercer leurs droits (modifiée subséquemment au 30 avril 2020 - voir la note 14)

La capacité de la Société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. Ces facteurs soulèvent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne reflètent pas les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs si la Société était incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la Société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

2. Préparation de base

Déclaration de conformité

Les états financiers non audités condensés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'é émises par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») conformément à l'IAS 34, Information financière intermédiaire (« IAS 34 ») et reposent sur des conventions et méthodes comptables qui concordent avec celles qui ont été employées dans la préparation des états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 20 novembre 2019.

Base de mesure

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des bons de souscription associés à la débenture (note 6), qui sont évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Présentation et monnaie fonctionnelle

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Recours à des estimations et à des jugements

La préparation des états financiers en conformité avec les normes IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans tous les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans les notes suivantes :

- Note 6 - valeur comptable de tous les actifs de la Société si aucune entente n'est obtenue avant le 31 octobre 2019 avec les détenteurs de débentures (modifiée subséquemment au 30 avril 2020 - voir la note 14)

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées dans les états financiers vérifiés annuels pour l'année terminée le 31 décembre 2018 ont été appliquées de façon uniforme à tous les exercices présentés dans ces états financiers.

Adoption de nouvelles normes comptables

La Société a adopté les nouvelles normes comptables suivante ainsi que les amendements aux normes et leurs interprétations avec une date d'application initiale au 1^{er} janvier 2019; ceux-ci ont été appliqués dans la préparation des états financiers condensés intermédiaires:

IFRS 9, Instruments financiers ("IFRS 9")

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, Instruments financiers ("IFRS 9 (2009)"), et en octobre 2010, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 ("IFRS 9 (2010)"). En novembre 2013, l'IASB a publié une nouvelle norme sur la comptabilité de couverture, qui fait partie de la norme IFRS 9, Instruments financiers (2013). La nouvelle norme élimine la date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2015. La nouvelle date d'application

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

obligatoire sera déterminée une fois que les phases de classification et de mesure et dépréciation de la norme IFRS 9 seront finalisés. La date d'entrée en vigueur obligatoire n'a pas encore été déterminée, toutefois, l'adoption anticipée de la nouvelle norme est encore autorisée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

IFRS 16 – Contrats de location ("IFRS 16")

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 – « Contrats de location ». L'IFRS 16 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des baux pour les deux parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). L'impact sera l'obligation de comptabiliser les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, à moins que le contrat de location soit d'une durée inférieure à 12 mois. IFRS 16 annulera et remplacera la norme précédente IAS 17 – « Contrats de location » et les interprétations s'y rapportant. IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 est également appliquée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

IAS 12 - Impôts sur les bénéfices

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes (amendements à IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différé liés à des titres de créance comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Une application anticipée est autorisée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Plusieurs nouvelles normes comptables, amendements et interprétations ont été publiés qui entreront en vigueur le ou après le 1^{er} janvier 2020 et n'ont donc pas été appliqués dans la préparation des états financiers de l'exercice courant. Ces nouvelles publications pouvant avoir un impact pour la Société sont les suivants :

IAS 1 - Présentation des états financiers

IAS 8 – Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a émis des modifications à IAS 1 « Présentation des états financiers » ainsi qu'à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs ». Les modifications considèrent des changements mineurs à la définition du terme "significatif" et harmonisent cette définition pour toutes les normes comptables sous IFRS. Un niveau significatif est utilisé lors du recours à des estimations et à des jugements lors de la préparation des états financiers. Ces modifications entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers.

4. Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance sont constitués principalement de paiement de droits miniers sur des propriétés minières.

Propriété d'Oka

La propriété minière d'Oka consiste en droits de surface et miniers comprenant 49 claims miniers (49 en 2018) couvrant une superficie de plus de 2 350 acres (2 350 en 2018).

Propriété de Grande-Baleine

La Société possède des droits de surface et miniers pour la propriété de fer de Grande-Baleine, couvrant 21 131 (61 516 en 2018) acres sur le territoire de la Baie d'Hudson.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

5. Comptes fournisseurs et autres créditeurs

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Fournisseurs	—	4 051
Autres créditeurs	30 109	46 928
Intérêts courus	676 466	513 340
Bénéfices marginaux payables	10 054	11 758
	716 629	576 077

6. Débentures

Le 19 février 2013, la Société a complété un placement privé avec Nio-Metals Holdings LLC ("Nio-Metals") par lequel Nio-Metals a souscrit pour une unité composée d'un montant en principal de 1 200 000 \$ de débentures subordonnées garanties de la Société (la "débenture") ainsi que de 1 000 000 de bons de souscription permettant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société pour une contrepartie totale de 1 200 000 \$. La débenture porte intérêt à un taux annuel de 10 %, payable trimestriellement, et venait originalement à échéance le 19 août 2015, mais cette date a été modifiée pour le 31 octobre 2019 (modifiée subséquemment au 30 avril 2020 - voir la note 14), sujet à la capacité pour la Société à rembourser en tout temps, sans pénalité. Les bons de souscription ont expiré le 19 février 2015. La débenture est garantie par les propriétés et les actifs de la Société.

Depuis 2016, la Société a modifié ses débentures pour considérer diverses injections en argent comptant et les amendements considèrent également le paiement de l'intérêt en actions au lieu d'argent comptant, commençant le 31 mars 2016.

En juin 2019, la Société a modifié ses débentures pour considérer une injection en argent comptant de 150 000 \$ pour soutenir le fonds de roulement.

7. Capital social

Le nombre d'actions émises et en circulation au 30 septembre 2019 était de 25 979 868 (31 décembre 2018 – 25 979 868). La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

8. Bons de souscription

Le nombre de bons de souscription en circulation au 30 septembre 2019 était de 3 000 000 (31 décembre 2018 – 3 000 000). Durant la période, aucun bon de souscription n'a été émis ou n'a expiré.

Le nombre moyen pondéré d'année avant l'échéance des bons de souscription en circulation au 30 septembre 2019 était de 0.97 année (31 décembre 2018 – 1.72 années).

Le prix moyen pondéré d'exercice des bons de souscription en circulation au 30 septembre 2019 était de \$0,15 (31 décembre 2018 - \$0,15).

9. Perte nette par action

Le calcul de la perte nette de base par action au 30 Septembre 2019 a été basé sur la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui correspond à la perte pour la période de 325 337 \$ (perte de

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

390 035 \$ au 30 Septembre 2018), et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation calculé de 25 979 868 (30 Septembre 2018 – 25 979 868).

Le calcul de la perte nette diluée au 30 juin 2019 est le même que la perte nette de base par action étant donné que toutes les options ont eu un effet anti-dilutif (idem au 30 juin 2018).

10. Paiements fondés sur les actions

Dans le cadre du régime d'achat d'options, la Société peut émettre des options au profit des administrateurs, des dirigeants et des consultants jusqu'à un maximum de 10% des actions émises et en circulation au moment de l'octroi des options à régime variable et leur durée de vie ne peut pas dépasser 5 ans. Les options sont acquises immédiatement après l'émission. Le prix d'exercice des options est déterminé par le conseil d'administration et ne peut être supérieur à la valeur obtenue en utilisant un prix au moins égal au cours escompté en utilisant le cours de clôture des actions ordinaires lors de la veille de l'attribution de l'octroi. Les options sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'octroi.

Le plan doit recevoir l'approbation du TSX-V et des actionnaires à chaque année à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société. Durant la période, aucune option d'achat d'actions n'a été émise.

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation pouvant être exercé a fluctué comme suit:

	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
	#	\$	#	\$
Solde, au début	160 000	0,33	484 000	0,30
Expirées	130 000	0,34	(324 000)	0,28
Solde, à la fin	30 000	0,32	160 000	0,33

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions au 30 septembre 2019 :

Prix d'exercice	Options en circulation		Options exerçables
	Nombre d'options	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Nombre d'options
0,32 \$	30 000	0,52	30 000

La dépense pour les paiements fondés sur les actions comptabilisée pour la période terminée le 30 septembre 2019 a été de néant \$ (30 septembre 2018 – néant \$).

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers

a) Instruments financiers à la juste valeur

Les valeurs comptables des espèces et quasi-espèces, des autres débiteurs, des comptes fournisseurs et autres créditeurs et des débiteures se rapprochent de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

b) Aperçu des risques

La Société est exposée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la non-performance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la Société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces et les autres débiteurs. Les espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité.

ii) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'espèces et de quasi-espèces et de s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La Société établit des prévisions de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose des fonds disponibles pour respecter ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités, mais malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les échéances contractuelles des passifs financiers se présentent comme suit :

	0 - 6 mois	7 - 12 mois	13 - 36 mois
	\$	\$	\$
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	716 629	—	—
Déventures	2 270 000	—	—
Total des passifs financiers	2 986 629	—	—

Les déventures ayant une valeur de 2.27 millions \$ sont venues à échéance le 19 août 2015, mais l'échéance a été reportée subséquemment au 31 octobre 2019 (voir la note 14) et sont garanties par toutes les propriétés et actifs de la Société. La direction est à renégocier avec les détenteurs des déventures afin de renouveler ou de convertir les déventures dans le meilleur intérêt de la Société. Si aucune entente n'intervient avant le 31 octobre 2019 (voir la note 14), les détenteurs de déventures pourraient exercer leur droit.

12. Opérations conclues avec des apparentés

Rémunération des principaux dirigeants

Le personnel de direction correspond aux administrateurs de la Société, y compris le chef de l'exploitation qui est rémunéré par un accord de consultation.

Au cours de la période, la Société a engagé les dépenses suivantes avec les principaux dirigeants :

	2019	2018
	\$	\$
Frais de gestion inclus dans les frais de bureau et d'administration	49 786	49 842
Honoraires des administrateurs	21 619	24 221

NIOCAN INC.

Notes afférentes aux états financiers résumés intermédiaires

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2019 et 2018

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les montants relatifs aux parties liées se présentent comme suit:

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Déventures - Actionnaire principal	2 270 000	2 120 000
Intérêts courus	676 466	513 340

Au cours de la période, une charge d'intérêts de 163 129 \$ (2018 – 147 887 \$) relative aux déventures a été enregistrée; de ce montant, néant \$ a été payé (2018 – néant \$).

13. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Les capitaux se présentent comme suit:

	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
	\$	\$
Espèces et quasi-espèces	68 617	81 039
Déventures	2 270 000	2 120 000
Capital social	15 352 101	15 352 101

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Dans la gestion du capital, la Société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires. Afin de maintenir sa structure de capital, la Société favorise l'émission de nouvelles actions. La Société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. La Société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la Société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.

14. Événement subséquent

Le 30 octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle avait prolongé la date d'échéance de ses 2,27 millions\$ de débenture non convertible garanti (la « débenture garantie amendée ») détenues par Nio-Metals Holdings LLC (« Nio-Metals ») du 31 octobre 2019 au 30 avril 2020, sous réserve d'aucune autre condition. À l'exception de la date d'échéance, les autres termes et conditions matérielles de la débenture garantie amendée sont restés les mêmes. Les discussions entre la Société et Nio-Metals en ce qui concerne un financement visant à remplacer la débenture garantie amendée à l'échéance se continuaient.